

TEST DE RUISSELLEMENT - O2D MINÉRAL®



O2D Environnement

117, rue Pierre Brizon
59810 LESQUIN
France

Rapport n° BEB1.I.4008-3/2

Ce rapport modifié, annule et remplace le rapport BEB1.I.4008-3 en date du 02/03/2018

Essais de détermination du Coefficient de ruissellement

Système O2D® MINERAL

22 Mai 2018



Ce rapport d'essais ne vaut que pour l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R115-1 à R115-3 du code de la consommation. Sauf autorisation préalable, le présent rapport n'est utilisable, à des fins commerciales ou publicitaires, qu'en reproduction intégrale. Les résultats obtenus ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et/ou corps d'épreuves et des essais.

*Le présent rapport comprend 5 pages
et 3 pages d'annexes*

Département Enveloppe

Du Bâtiment

Laboratoire des Produits de l'Enveloppe

ELANCOURT

Votre interlocuteur :

Anthony SOUCHARD

Tel : 01 30 85 41 22

Fax : 01 30 85 23 20

a.souchard@groupe-cebtp.com

TEST DE RUISSELLEMENT - O2D MINÉRAL®



1. IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON

Procédé :

Système O2D® MINERAL

A la demande de la société : **O2D Environnement**

Pour le compte de la société : **O2D Environnement**

Essais :

Lieu des essais : Ginger CEBTP 78990 Elancourt

Date des essais : 15 Février 2018

Corps d'épreuve :

Provenance : **O2D Environnement**

Reçu chez Ginger CEBTP le : 14 Février 2018 au laboratoire des Produits de l'Enveloppe

Enregistré sous le numéro : 132060

Réceptionné par : Alain BRULFERT

Mise en œuvre : Ginger CEBTP.

Nature des essais :

Essais de détermination du coefficient de ruissellement

Selon le protocole de Ginger CEBTP validé par la société O2D Environnement

2. CONTEXTE

La société **O2D Environnement** s'est adressée à GINGER CEBTP pour lui confier la réalisation d'essai de détermination du coefficient de ruissellement sur son système de dalle TTE®.

3. INTERVENANTS

6.1 Personnes effectuant les essais

👤 Anthony SOUCHARD

GINGER CEBTP

👤 Alain BRULFERT

GINGER CEBTP

TEST DE RUISSELLEMENT - O2D MINÉRAL®

4. DESCRIPTION DU SYSTEME

🔧	Nom commercial	O2D® MINERAL
🔧	Dalle	TTE® Multidrain^{Plus*} En Domestic mixed plastic* Dimensions 800 x 400 x 60 mm Alvéoles : 80 x 80 mm
🔧	Remplissage	Marbre concassé blanc 8/16
🔧	Surface testée	1.2 x 1.2 m 1.44 m ²
🔧	Inclinaison	0°

* Données fournies par la société O2D Environnement

5. PRINCIPE DE L'ESSAI

L'essai de détermination du coefficient de ruissellement consiste à soumettre la surface de dalle TTE® composée du concassé de marbre à une pluie artificielle correspondant à des précipitations exceptionnelles pour le climat français, à l'aide de rampes d'arrosage composées de diffuseurs d'eau à jets coniques pleins.

Les diffuseurs ont été positionnés à 300 mm au-dessus des dalles afin d'avoir une projection d'eau la plus uniforme.

Pour déterminer le coefficient de ruissellement une gouttière a été créée autour de la surface afin de récupérer l'eau de ruissellement et de la rediriger vers un récipient de récupération. Le volume d'eau est déterminé par pesage.

Débit d'eau de référence : 230l/h.m² soit 230 mm en 1 h

Débit d'eau projeté par rapport à la surface : **331.2 l/h**

Le débit est mesuré à l'aide d'un débitmètre.

Un fil polyane est positionné autour de la surface testée afin de limiter les projections d'eau dans la gouttière par éclaboussure. Un jeu de 10 mm est laissé entre la surface des dalles et le film.

L'essai est réalisé pendant 1h



TEST DE RUISSELLEMENT - O2D MINÉRAL®



6. RESULTATS DES ESSAIS

Nota : Les concassés n'ont pas été changés entre les 2 essais

Essai N°1

Débit d'eau : 331l/h pendant 1 h

Eau versée : 362.5 litres

Volume d'eau de ruissellement récupéré : 0.9 litres

Détermination du coefficient de ruissellement :

$$C_{R-surf} = \text{Volume d'eau ruisselé} / \text{Volume d'eau versé}$$

$$0.9/362.5 = \mathbf{0.0025}$$

Essai N°2

Débit d'eau : 331l/h pendant 1 h

Eau versée : 383 litres

Volume d'eau de ruissellement récupéré : 0.95 litres

Détermination du coefficient de ruissellement :

$$C_{R-surf} = \text{Volume d'eau ruisselé} / \text{Volume d'eau versé}$$

$$0.95/383 = \mathbf{0.0025}$$

$$C_{R-surf} \text{ moyen} = (0.0025 + 0.0025) / 2 = 0.0025$$

Observation : L'eau ruisselée provient essentiellement, de l'eau conduit par les rainures des dalles TTE® vers les gouttières et aussi par des projections indirectes dues aux éclaboussures.

7. CONCLUSION

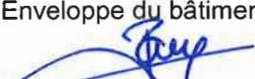
Au vu des résultats ci-dessus avec un coefficient de ruissellement très proche de 0 et des observations faites lors des essais, nous pouvons considérer que le coefficient de ruissellement pour le système de dalle TTE® O2D® MINERAL **est nul**.

CE RAPPORT D'ESSAIS NE PRÉJUGE PAS DE L'ATTRIBUTION D'UNE MARQUE DE QUALITÉ

Le responsable d'activité
Produits de l'Enveloppe


Anthony SOUCHARD

Le Directeur du département
Enveloppe du bâtiment


Aurélien GAUDRON